



Période d'essai et changement de poste

Par Les138

Bonjour,

J'ai été embauché, il y a un mois en tant qu'agent d'accueil, j'ai une période d'essai de 2 mois.

Quand j'ai commencé mon employeur m'a dit qu'il recherchait une assistante administrative, je lui ai dit que si j'avais vu cette annonce avant je me serais portée candidate.

Du coup il m'a dit qu'il me testerait sur ce poste là.

Depuis 4 jours je fais les tâches d'une assistante administrative, mais mon employeur ne me parle pas des modalités.

Quand est-il de ma période d'essai ?

Est-ce que ça change quelque chose sur mon contrat ?

Merci pour votre aide.

Par kang74

Bonjour

Comme cela vous a été dit , pour le moment il vous teste sur ce poste .

Votre contrat et ses modalités ne changent pas pour autant : vous avez embauché comme agent d'accueil (qui est aussi une fonction très polyvalente)